

Demandes de renseignements particuliers

Étude des crédits budgétaires 2021-2022

Demandes de l'Opposition officielle

Équipe – Médias et affaires gouvernementales

Avril 2021

1. Pour chacun des organismes, agences, ou autres relevant du ministère pour 2020-2021, indiquer :
 - a. la liste des employés et des membres du conseil d'administration, en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération ;
 - b. la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant : leur nom, leur titre, la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV ;
 - c. leur frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation.

Des informations sur les membres du conseil d'administration d'Hydro-Québec, leur rémunération et leurs avantages se trouvent aux pages 102 à 106 [inclusivement] du [Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=102>

2. Liste de toutes les formations (incluant les formations continues et celles menant à l'obtention d'une certification ou d'un diplôme), conférences, ateliers, journées d'activités, activités de développement, sommets, congrès ou autres activités auxquels ont participé les employés du ministère et des organismes qui en relèvent au cours de l'année 2020-2021. Indiquer :
- a. le lieu ;
 - b. le coût ;
 - c. la ou les dates de participation ;
 - d. le nombre de participants ;
 - e. le nom de la personne ou de l'organisme ayant offert l'activité ;
 - f. le nom de la formation ou de l'activité.

Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formation externes de ses employés. Vous trouverez ces renseignements sur le [site Web d'Hydro-Québec, dans la section Données et documents publics](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

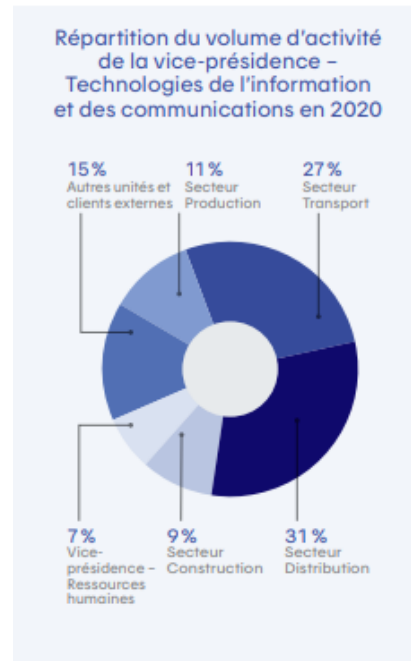
3. Sommes dépensées en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) par le ministère et chacun de ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Ventiler selon la catégorie de dépenses, soit s'il s'agit d'achat de logiciels ou de licences, de matériel, d'entretien ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ).

Volume d'activité

Le volume d'activité de la vice-présidence – Technologies de l'Information et des communications s'est élevé à 768 M\$ en 2020.

Activités d'investissement :

En 2020, les investissements de la vice-présidence – Technologies de l'information et des communications ont totalisé 174 M\$, somme qui a été affectée au maintien de la qualité des actifs.



Consultez le [Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec, page 56](#)

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=56>

4. Liste de tous les comités interministériels ou impliquant d'autres partenaires auxquels a participé le ministère ou Hydro-Québec en 2020-2021, en indiquant pour chacun :
- a. son mandat ;
 - b. la liste des membres ;
 - c. le budget dépensé ;
 - d. le montant ventilé pour les frais de déplacement, de repas ou autres ;
 - e. les résultats atteints.

Hydro-Québec a notamment participé aux comités suivants :

- Comité consultatif sur le développement de la bioénergie à base de biomasse forestière
 - Mandat : Favoriser la collaboration et la concertation des différents acteurs de cette filière énergétique émergente et apporter une contribution technique à l'appui de l'élaboration de moyens d'action afin de répondre aux objectifs de la Politique énergétique 2030 en matière de production de bioénergie.
- Comité directeur et Comité technique | Stratégie québécoise de l'hydrogène et des bioénergies
 - Mandat : Faire progresser la réflexion gouvernementale en lien avec la filière hydrogène au Québec. Plus spécifiquement, ces comités s'intéressent au potentiel que peut jouer la filière hydrogène dans la transition énergétique du Québec ainsi qu'au potentiel de développement économique qu'une expansion de la filière représente.
- Comité communication Crue printanière
 - Mandat : renforcer les mécanismes de coordination pour facilitant l'échange et la transmission d'informations concernant la crue printanière.
- Comité communication Feux de forêts
 - Mandat : renforcer les mécanismes de coordination pour facilitant l'échange et la transmission d'informations concernant les feux de forêt.
- Travaux du Plan de protection du territoire face aux inondations
 - Hydro-Québec participe aux *Comités Aviseur* des mesures 22 et 23. Le Plan prévoit mettre en réseau les informations et données disponibles, pour les rendre accessibles aux différents acteurs et au grand public. Ainsi, une plateforme de type « portail » permettant aux intervenants et à la population d'accéder facilement aux données concernant les zones inondables, de même qu'aux renseignements à connaître pour se préparer et réagir aux sinistres, sera créée.

Les dépenses liées à la participation à ces comités ne sont pas compilées puisqu'elles s'inscrivent dans le cadre des opérations régulières.

5. Nombre et pourcentage d'employés occasionnels par secteurs au ministère et dans chaque organisme qui en relève en 2020-2021 et comparaison avec les cinq années financières précédentes. Préciser pour chaque secteur et pour chaque année le nombre et le pourcentage d'employés devenus permanents.

Consultez le [Rapport annuel 2020 d'Hydro-Québec, p.100](#).

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=100>

6. Copie et détail de toute demande de réduction, de consolidation, d'optimisation des ressources et de moyens ou de compressions de dépenses, reçus par le ministère ou l'organisme qui en relève en 2020-2021. Fournir l'ensemble des échanges, correspondances ou autres à ce sujet.

HQ est une entreprise commerciale, dont la mission consiste à produire, transporter et distribuer l'électricité. Elle répond aux besoins de ses clients. Ses activités de transport et de distribution d'électricité sont encadrées et surveillées par la Régie de l'énergie. Son effectif est représentatif de ses différentes missions et est ajusté continuellement pour répondre aux besoins de sa clientèle de façon efficace et concurrentielle.

7. Liste et copie de tous les sondages effectués par le ministère et par chaque organisme qui en relève en 2020-2021, en indiquant les coûts, le sujet et, le cas échéant, la firme retenue pour le réaliser.

Liste des sondages 2020

- Réputation d'entreprise : SOM
- Satisfaction à l'égard des contacts résidentiels et commerciaux : SOM
- Expérience Client – Interventions Réseaux : Ad Hoc
- Expérience Client – Mesurage : Ad Hoc
- Groupe de discussion Tarification dynamique : Ad Hoc
- Satisfaction clients Affaires : Ad Hoc
- Satisfaction des clients résidentiels et commerciaux : SOM
- Satisfaction clients Grande Puissance : Ad Hoc
- Impacts – COVID-19 au résidentiel : Ad Hoc
- Offre P&S – Efficacité énergétique : SOM
- Audit des mesures en cours : Léger
- Évaluation des campagnes publicitaires corporatives : Léger Marketing

8. Nombre total d'avis, juridiques et autres, commandés en 2020-2021 par le ministère ou le cabinet du ministre, ainsi que par chaque organisme qui en relève. Fournir la liste complète en indiquant les coûts, le sujet, le nom de l'organisme ou de la personne qui a réalisé l'avis et la date de réception.

Les avis juridiques et autres, commandés par Hydro-Québec, sont confidentiels en vertu des articles 31, 32, 37 et 39 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, de l'article 9 de la *Charte des droits et libertés de la personne* et du privilège avocat-client.

9. Liste et détail de tous les mandats donnés à la Société québécoise des infrastructures (Société immobilière du Québec) par le ministère et par chaque organisme qui en relève pour la location, l'achat, la rénovation, la décoration et autres travaux réalisés en 2019-2020.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

10. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :

a. la liste de tous les concours et tirages réalisés ;

Deux concours réalisés à Hydro-Québec en 2020 : **Facture internet** et **Cet hiver, j'adapte mes habitudes !**

b. les prix remis aux gagnants des concours et des tirages, ainsi que la valeur de ces prix ;

- **Facture internet** (valeur totale des prix : 34 990 \$)
 - Prix : 10 vélos à assistance électrique (Devinci, modèle E-Griffin 2020)
- **Cet hiver, j'adapte mes habitudes !** (valeur totale des prix : 3 540 \$)
 - Prix :
 - 2 iPad de 8^e génération 128 Go avec un « smart cover » d'Apple
 - 10 couvertures chaudes Hydro-Québec
 - 20 tasses thermos Hydro-Québec

c. l'objectif visé par la tenue de chacun des concours ;

- **Facture internet** : augmenter les adhésions à la Facture Internet.
- **Cet hiver, j'adapte mes habitudes !** : Le but du concours était de sensibiliser la population des réseaux autonomes à adapter leurs habitudes de consommation d'électricité durant la période hivernale afin de les aider à mieux consommer et ainsi diminuer les coûts pour Hydro-Québec. Depuis quelques années, la Régie de l'énergie demande à Hydro-Québec d'accentuer ses efforts de sensibilisation des réseaux autonomes. Une majorité de cette clientèle ne reçoit pas de facture d'électricité, c'est donc un défi additionnel de les inciter à faire de l'efficacité énergétique.

d. la liste des concours qui ont pris fin.

Les deux concours ont pris fin en 2020.

11. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, concernant les campagnes de publicité et de sensibilisation, fournir pour 2020-2021 :
- a. le nom de toutes les campagnes ;
 - b. les coûts de ces campagnes ;
 - c. le nom de la firme ou du professionnel retenu pour la réaliser ;
 - d. les dates de diffusion de la campagne ;
 - e. les objectifs visés par chaque campagne.

L'information sur les contrats associés aux différentes campagnes de publicité et de promotion est accessible sur le site Web de l'entreprise, consultez la page [Publicité et promotion – Renseignements relatifs aux contrats](#).

Les dépenses comprennent les coûts de création de production publicitaire, ainsi que de planification et d'achats médias (télé, radio, journaux, magazines, affichage et Web).

Le montant du contrat accordé à chaque fournisseur n'est pas communiqué en raison d'enjeux commerciaux (article 21 de la *Loi sur l'accès*).

En matière de publicité, Hydro-Québec travaille avec les firmes Lg2, GB design et Cossette Média Inc., qui ont été retenues à la suite d'appels de proposition.

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/contrats-publicite-promotion.html>

12. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, la liste des programmes de financement ou de subvention, le montant global alloué au programme, la direction du ministère ou l'organisme qui en a la gestion, en indiquant pour chacun, pour 2020-2021 :
- a. le nom et la nature des projets qui ont obtenu un financement ou une subvention ;
 - b. le nom du ou des organismes bénéficiaires ;
 - c. le montant qui leur a été accordé.

Fournir également la liste des projets qui ont été rejetés pour chaque programme.

Hydro-Québec n'a pas de programme de financement et n'octroie pas de subvention.

13. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, indiquer pour 2020-2021 :
- a. le nombre d'employés et le nom des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques ;
 - b. le montant dépensé par la direction, département ou division des communications et/ou affaires publiques ;
 - c. le nombre et le détail des rencontres des employés affectés aux communications et/ou affaires publiques avec d'autres instances ou organismes publics, ventilés par instance ou organisme ;
 - d. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2020-2021 au sein de la direction des communications. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées ;
 - e. le montant total des sommes investies en veille médiatique en 2020-2021 au sein du cabinet du ministre. Fournir le nom du ou des fournisseurs de services et le détail des factures payées.

À Hydro-Québec, une centaine d'employés travaillent dans le domaine des communications et/ou des affaires publiques. Plusieurs fonctions, qui sont en général sous-traitées dans les entreprises comparables, sont effectuées à l'interne en raison du volume et de la compétence des employés, notamment :

Relations avec les médias
Communication en matière d'efficacité énergétique
Communications-marketing
Communications internes
Communications numériques
Dons et commandites
Publicité
Internet & intranet
Banque d'images, photo et audiovisuel
Édition et révision
Gabarits et formulaires
Traduction
Veille médiatique

Par ailleurs, une revue de presse couvrant les dossiers d'Hydro-Québec est réalisée par un fournisseur. En ce qui a trait au montant dépensé en campagnes d'information et de publicité, il est de 6 411 286 \$ en 2020.

14. Pour le ministère et chacun des organismes qui en relèvent, le total et la ventilation des créances et/ou amendes à recouvrer pour chacune des années 2020-2021, l'âge de ces créances (ventilé par année) et les moyens entrepris pour les recouvrer. Prévisions pour 2021-2022.

Étant donné le contexte économique difficile, Hydro-Québec a déployé différentes mesures d'accompagnement pour aider les clients qui n'arrivaient pas à payer leur facture d'électricité à temps. Certains comptes clients, tant résidentiels que d'affaires, ont montré des signes de détérioration au cours de l'exercice, ce qui a conduit à une augmentation de la provision liée au risque de non-recouvrement des créances associées. Cette provision a donné lieu à une charge de 157 M\$ en 2020, en hausse de 71 M\$ par rapport à celle de 2019. Il s'agit d'un niveau sans précédent qui témoigne de l'ampleur des perturbations découlant de la crise sanitaire.

Source : Rapport annuel 2020 p. 39

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=39>

En date du 31 mars 2021, nous avons conclu des ententes de paiement avec 61 000 clients résidentiels.

15. Nombre de fonctionnaires et/ou ETC travaillant directement pour le ministère des Ressources naturelles dans chacune des régions administratives en 2020-2021 et projections pour 2021-2022. Pour Hydro-Québec nous fournir, le nombre d'employés en 2020-2021, ventiler par région administrative.

Effectif d'Hydro-Québec au 31 décembre 2020

RAQ	Région administrative du Québec	2020
8	Abitibi-Témiscamingue	505
1	Bas-Saint-Laurent	315
3	Capitale-Nationale	1 360
17	Centre-du-Québec	328
12	Chaudière-Appalaches	280
9	Côte-Nord	1 107
5	Estrie	66
11	Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	198
14	Lanaudière	158
15	Laurentides	1 177
13	Laval	337
4	Mauricie	1 006
16	Montréal	2 601
6	Montréal	8 642
10	Nord-du-Québec	995
7	Outaouais	465
2	Saguenay – Lac-Saint-Jean	471
Total		20 011

16. Fournir le Plan du ministère pour répondre à l'engagement gouvernemental de déplacer 5000 fonctionnaires en région.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

17. Ventilation des ETC par secteur d'intervention (mines, énergie) pour 2020-2021.
Masse salariale globale pour chacune de ces catégories.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

18. Nombre d'inspecteurs ou ETC équivalent pour chaque secteur du ministère (mines, énergie) ventiler par secteur. Nombre d'inspections réalisées en 2020-2021, en ventilant par secteur et par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

19. Évolution des budgets régionaux ou dévolus aux bureaux régionaux du ministère pour 2020-2021 et projections pour 2021-2022, en ventilant par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

20. Le détail des montants alloués au volet innovation en 2020-2021.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

21. La liste des projets soutenus par le MERN afin de remplacer des installations au mazout et aux produits pétroliers par des installations aux biocarburants, les montants investis et les GES évités.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

22. La liste des projets soutenus par le MERN afin de remplacer des installations au mazout et aux produits pétroliers par des installations au gaz naturel, les montants investis et les GES évités.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

23. Concernant l'accès à l'information :

- a. Nombre d'effectifs supplémentaires affectés au traitement des demandes d'accès à l'information en 2020-2021.

Aucun effectif supplémentaire.

- b. Nombre de demandes d'accès à l'information reçues en 2020-2021.

389 demandes d'accès ont été traitées en 2020.

- c. Nombre de demandes d'accès répondues dans le délai prescrit par la Loi en 2020-2021.

Le bilan des demandes traitées en 2020 peut être consulté sur le site internet de la Société au www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/bilans.html

Pour référence, ces informations sont publiées dans le [Rapport annuel](#), à la page 113.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=113>

Volet Énergie | Hydro-Québec

24. Concernant le prochain Plan stratégique pour 2020 :
- a. détailler les sommes dépensées à la production de ce plan ;
 - b. détailler (lieu, date, personnes présentes) les rencontres avec des acteurs gouvernementaux, où le Plan stratégique d'Hydro-Québec a été discuté.

L'information contient des renseignements commerciaux traités de manière confidentielle.

25. Analyse, rapport, évaluation de la pertinence de la pérennisation du programme Réno-Vert.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

26. Détail des projets retenus et des sommes octroyées par le ministère en 2020-2021 (et prévisions pour 2021-2022) pour favoriser l'innovation dans chacun des volets suivants :

- a. développer la filière québécoise des carburants renouvelables ;
- b. soutenir la géothermie et l'énergie solaire ;
- c. développer le secteur de l'hydrogène ;
- d. développer les gazotechnologies ;
- e. développer le secteur des biomasses.

Une nouvelle ère d'électrification efficace s'est amorcée un peu partout dans le monde dans le but de réduire la dépendance aux carburants fossiles dans les transports, mais également dans les autres secteurs d'activités tels que l'industrie et les bâtiments.

L'électrification directe par le biais des électro-technologies permettra de convertir une partie substantielle de l'économie et de contribuer de façon importante à la réduction du déficit commercial du Québec. Comprenant que l'électrification directe ne pourra répondre à tous les besoins, l'électrification indirecte par le biais de carburants carbone neutre comme l'hydrogène ou encore des dérivés carbonés, obtenus à partir de biomasse et d'hydrogène propre produits via de l'énergie renouvelable, constitue un atout stratégique pour Hydro-Québec. Dans ce contexte, l'entreprise s'affaire à développer un positionnement stratégique mettant à profit l'écosystème d'innovation du Québec.

Hydro-Québec travaille à décarboner la production électrique dans les régions éloignées. À cet effet, le micro-réseau de Lac Mégantic, qui sera mis en service en 2021, permettra de développer les technologies qui seront déployées en réseaux autonomes dans le futur.

Nous venons de mettre en service deux centrales photovoltaïques d'une capacité installée de moins de 9,5 MW, sur des terrains nous appartenant à La Prairie et à Varennes.

Avec ce premier projet raccordé au réseau de HQ, nous souhaitons développer les connaissances d'Hydro-Québec en matière de production photovoltaïque, en complémentarité avec les autres sources de production.

Hydro-Québec explore aussi des avenues prometteuses en géothermie par sa participation à une chaire de recherche avec la Polytechnique de l'Université de Montréal.

27. Fournir une copie de tout étude ou document, concernant le marché de la crypto monnaie, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en mai 2018 [un communiqué](#) qui résume les conclusions d’une étude réalisée par la firme KPMG à sa demande. L’étude porte sur l’analyse économique des installations de minage d’actifs cryptographiques. L’étude est accessible à l’adresse suivante :

http://nouvelles.hydroquebec.com/media/filer_public/2018/05/22/rapport_kpmg_blockchain.pdf

28. Fournir une copie de toute étude ou tout document concernant le marché des centres de données, produit ou commandé par le ministère ou Hydro-Québec. Pour Hydro-Québec, nous fournir la liste de tous les centres de données sous le contrôle de l'institution ou encore utilisés par Hydro-Québec.

Hydro-Québec a émis en janvier 2018 un [communiqué](http://www.hydroquebec.com/data/centre-donnees/pdf/hq-centres-de-donnees-kpmg.pdf) qui résume les conclusions d'une étude réalisée par la firme KPMG à sa demande. L'étude porte sur la création de richesse engendrée par les centres de données au Québec. L'étude est accessible à l'adresse suivante : <http://www.hydroquebec.com/data/centre-donnees/pdf/hq-centres-de-donnees-kpmg.pdf>

Quant aux centres de données utilisés par Hydro-Québec, l'entreprise dispose de son propre centre de données au Québec où elle conserve les données de ses clients.

Par ailleurs, les filiales AXSO et Hilo font affaire avec des tiers pour répondre à leurs besoins spécifiques. Par exemple, Hilo doit travailler avec des partenaires qui offrent des solutions de protection permettant de fragmenter l'information ce qui permet d'anonymiser les données sensibles qui sont également encryptées. Ces données sont hébergées au Québec et en Ontario avec les critères de sécurité les plus élevés. Nous ne pouvons dévoiler plus de détails pour des raisons de sécurité.

29. Pour chacun des programmes suivants, pour 2020-2021, veuillez fournir la liste et le détail des projets subventionnés, le pourcentage des sommes accordées à l'administration de chacun des programmes, s'il y a lieu, le nombre d'ETC affectés à chacun des programmes ainsi que la masse salariale, la liste des bénéficiaires pour chacun des programmes en incluant le nom de l'organisme ou de l'entreprise, le montant, et la date de l'octroi de l'aide du programme et le but du projet :
- a. Programme Novoclimat ;
 - b. Programme Rénoclimat ;
 - c. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ;
 - d. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE) ;
 - e. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ;
 - f. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (projet pilote) ;
 - g. Programme d'appui au secteur manufacturier ;
 - h. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) :
 - I. volet arénas et centres de curling ;
 - II. volet supermarchés ;
 - III. volet agroalimentaire (projet pilote).
 - i. Programme de réduction de la consommation de mazout lourd ;
 - j. Programme Écomobile (projet pilote) ;
 - k. Programme Éconologis ;
 - l. Technoclimat – Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

30. Liste des nouveaux programmes et des programmes qui ont pris fin en 2020-2021 dans le volet Énergie. Spécifier l'enveloppe annuelle de chacun.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

31. État de la situation des dossiers de développement hydroélectrique, éolien, de biomasse impliquant des négociations et/ou communications avec les communautés autochtones, que ce soit pour un projet en cours, ou encore un nouveau projet, précisez :
- a. L'objet des négociations/consultations ;
 - b. Le nom du projet discuté ;
 - c. La date des rencontres ;
 - d. L'échéancier des négociations ;
 - e. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations pour le gouvernement ;
 - f. Le nom de toutes les personnes présentes aux négociations avec les communautés autochtones.
 - g. Les sommes dépensées afin de négocier avec les communautés.

Depuis avril 2021, Hydro-Québec tient des échanges avec la communauté atikamekw d'Opitciwan, en Haute-Mauricie, en vue d'évaluer la meilleure option pour alimenter cette communauté en électricité dans l'éventualité d'un remplacement de l'actuelle centrale thermique au diesel. Les options présentement étudiées sont, d'une part, un projet de centrale de cogénération à base de biomasse forestière d'une capacité d'environ 4,25 MW et, d'autre part, le raccordement de la communauté au réseau d'Hydro-Québec dans l'éventualité où Hydro-Québec réalise le raccordement du projet minier Windfall situé à environ 115 kilomètres à l'Est de Lebel-sur-Quévillon. À ce stade-ci, les discussions portent sur la faisabilité technique et économique de ces options. Advenant que les discussions mènent à la conclusion d'un contrat d'approvisionnement en électricité, celui-ci devra être approuvé par la Régie de l'énergie.

Au début de 2020, Hydro-Québec a initié des échanges avec le promoteur formé d'une société privée, de la municipalité et la communauté innue d'Ekuanitshit sur un projet de biomasse pour le réseau autonome de Port-Menier, sur l'Île d'Anticosti. Développé en partenariat, le projet repose principalement sur la construction d'une centrale de cogénération à base de biomasse forestière d'une capacité d'environ 1,5 MW. Hydro-Québec amorcera des discussions et des analyses plus poussées avec le promoteur et le milieu d'accueil dès que la situation sanitaire le permettra.

En 2020, les négociations ont repris entre Apuiat et HQP dans le cadre de la stratégie gouvernementale visant une transition énergétique dans une perspective de réduction des gaz à effet de serre (GES). Cette transition prévoit une demande croissante d'électricité. La nouvelle entente permet une réduction du prix de l'électricité de 17 % par rapport à celle présentée en 2018. La signature du contrat entre Hydro-Québec Production et Parc éolien Apuiat S.E.C., une société regroupant plusieurs communautés innues et Boralex, a été faite en février 2021. Le contrat permettra l'achat d'électricité à environ 6¢/kWh sur un horizon de 30 ans. Le début de la construction du parc éolien est prévu à l'été 2022, et la mise en service, en décembre 2024.

Des discussions sont également en cours entre Hydro-Québec et la Société d'énergie renouvelable Kuujjuaraapik-Whapmagoostui (KWREC) pour intégrer l'énergie produite par un parc éolien de 3 MW qui sera construit sur des terres crie, dans le voisinage des villages, par cette société détenue par les deux communautés locales et dont la mise en route prévue est la fin de 2024. Les analyses technique et économique sont actuellement en cours dans le but de négocier et de conclure un contrat d'approvisionnement en électricité.

En mai 2019, Hydro-Québec a conclu un contrat d’approvisionnement portant sur l’achat d’électricité produite à partir d’une centrale hydro-électrique de 7,25 MW, qui sera localisée sur la rivière Inukjuak, à Inukjuak au Nunavik. Développé par la corporation foncière Pituvik, en partenariat avec Innergex, ce projet permettra de réduire de façon importante les émissions de GES dans le village, attribuables à la centrale diesel opérée par Hydro-Québec, de même qu’au chauffage résidentiel au mazout, dont une part importante sera convertie à l’électricité. Le contrat d’approvisionnement et un nouveau tarif de distribution d’électricité pour la clientèle résidentielle ont été approuvés par la Régie de l’énergie en décembre 2019 (lien vers la décision de la Régie de l’énergie : http://publicsde.regie-energie.qc.ca/projets/510/DocPrj/R-4091-2019-A-0024-Dec-Dec-2019_12_17.pdf). La mise en service de la centrale hydro-électrique est prévue pour décembre 2022.

Les discussions entre Hydro-Québec et Les Énergies Tarquti pour faire avancer le développement de projets d’énergies renouvelables sur le territoire du Nunavik se sont poursuivies et récemment intensifiées. Les Énergies Tarquti est une entreprise en coparticipation entre deux organismes du Nunavik, soit la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FCNQ) et la Société Makivik.

32. Faire un état de situation sur les surplus énergétiques détenus par Hydro-Québec en 2020-2021 :

- a. Quelle est la capacité maximale de production annuelle d'Hydro-Québec et ses partenaires ?

Le parc de production d'Hydro-Québec compte 61 centrales hydroélectriques et 24 centrales thermiques, ce qui représente une puissance installée de 37,2 GW. De plus, ses aménagements hydroélectriques comprennent 28 grands réservoirs d'une capacité de stockage de 176,8 TWh, 681 barrages et 91 ouvrages régulateurs.

Consultez le [Rapport annuel 2020](#) (page 47) et la section [Hydro-Québec Production](#) du site web.

- b. Quelle est la quantité totale d'électricité consommée par les clients d'Hydro-Québec ?

Dans la foulée du décret de l'état d'urgence sanitaire par le gouvernement du Québec en mars dernier, les activités industrielles et commerciales ont considérablement ralenti et parfois même cessé dans de nombreux secteurs économiques. En conséquence, Hydro-Québec a enregistré un fléchissement des ventes d'électricité au Québec, soit de 171,4 TWh. L'incidence de la crise sanitaire sur la consommation d'électricité n'a pas été la même pour toutes les catégories de clientèle.

Référence : [Rapport annuel 2020](#) (page 38).

- c. Quels sont les surplus énergétiques d'Hydro-Québec pour l'année en cours ;

Depuis quelques années, la capacité de production de ses centrales et de ses autres sources d'approvisionnement dépasse toutefois ses besoins d'un volume de l'ordre de 40 TWh par année. Cet écart correspond à l'énergie disponible et ce potentiel est stocké dans nos réservoirs. Au cours des prochaines années, l'entreprise continuera de disposer d'un volume d'énergie disponible pour alimenter le développement économique et l'électrification du Québec. Elle pourra aussi contribuer davantage à la décarbonation des marchés voisins.

Consultez le [Portrait des ressources énergétiques d'Hydro-Québec](#) pour plus d'information.

- d. détailler la stratégie déployée par Hydro-Québec pour écouler ces surplus ;

Nous vous référons au [Plan stratégique 2020-2024](#) (pages 26 à 34) qui illustre comment Hydro-Québec entend contribuer à électrifier le Québec et à être un leader de la transition énergétique, notamment en favorisant l'électrification des transports, , en développant le

marché québécois et comment elle entend exploiter de nouvelles avenues de croissance, notamment par l'accroissement de ses exportations.

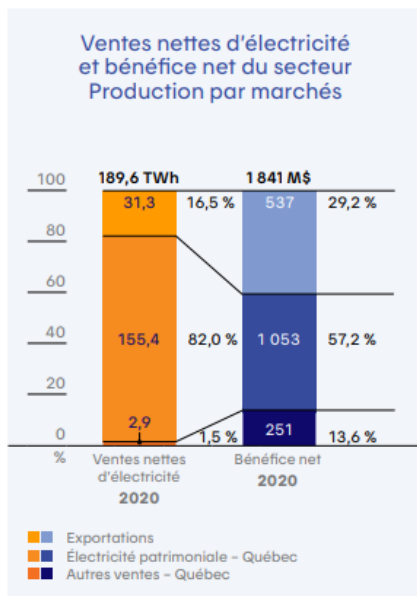
Nous vous référons également au site Web d'[Hydro-Québec International](#), ainsi qu'à la section du site Web [Électrification des transports](#) et à celle traitant des [Centre de données](#), qui témoignent d'efforts déployés par Hydro-Québec pour favoriser le développement économique au Québec, ainsi que la valorisation de son énergie propre et renouvelable.

Ainsi que notre [Plan stratégique 2020-2024](#) (p.18).

- e. détails des dépenses (frais de rencontres, déplacements, hébergement) afin d'écouler les surplus. Ventiler par mois.

L'information concernant ces dépenses n'est pas colligée.

- f. veuillez détailler toutes les ventes d'électricité survenues en cours d'année avec le nom de l'acquéreur, la durée du contrat, le prix obtenu, la quantité d'électricité vendue)



Référence : [Rapport annuel 2020](#) (page 47)

- g. Quel est le pourcentage de la puissance installée du parc de production qui n'est pas utilisée faute de demande, pour chaque mois de l'année.

TABEAU 1 – PUISSANCE NON UTILISÉE À LA POINTE DE PRODUCTION MENSUELLE

2020 Mois	Puissance disponible non utilisée
Janvier	3,7 %
Février	2,8 %
Mars	2,6 %
Avril	23,6 %
Mai	19,2 %
Juin	7,5 %
Juillet	13 %
Août	7,3 %
Septembre	21,3 %
Octobre	3,6 %
Novembre	4,3 %
Décembre	1,5 %

Le tableau 1 indique le pourcentage de puissance disponible, mais non utilisée du parc de production HQP durant la pointe de production mensuelle de l'année 2020. La puissance disponible est la puissance accessible soit la puissance installée soustraite des éléments suivants :

- Puissance à l'arrêt pour maintenance ;
- Restrictions pour hauteur de chute ;
- Restrictions d'appareillage ;
- Puissance requise pour les réserves d'exploitation.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/production/>

Lien 3 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=38>

Lien 4 : <http://www.hydroquebec.com/data/achats-electricite-quebec/pdf/portrait-ressources-energetiques.pdf>

Lien 5 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2019-12-05>

Lien 6 : <http://www.hydroquebec.com/international/fr/exportations/>

Lien 7 : <https://www.hydroquebec.com/electrification-transport/>

Lien 8 : <http://www.hydroquebec.com/centre-donnees/>

Lien 9 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2019-12-05>

Lien 10 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=47>

33. Concernant la construction de nouveaux barrages hydroélectriques ou tout autre projet de production d'électricité au Québec :
- a. fournir toute note, analyse faisant état de la construction de nouveaux barrages ou tout autre projet de production d'électricité au Québec ;
 - b. fournir la liste des futurs ouvrages hydroélectriques, ou tout autre projet de production d'électricité, prévus au Québec en indiquant quels projets sont plus susceptibles de se faire à court terme ;
 - c. détailler les sommes dépensées pour l'évaluation du potentiel hydroélectrique ou tout autre projet de production d'électricité au Québec ;
 - d. détailler les sommes et effectifs affectés à la conception de nouveaux barrages ou tout autre projet de production d'électricité au Québec.

À la page 34 de son [Plan stratégique 2020-2024](#), Hydro-Québec énonce les prochaines étapes concernant les futurs projets de production électrique au Québec, soit :

- Mettre en service la centrale de la Romaine-4 (245 MW) en 2022*
- Évaluer la faisabilité et la rentabilité d'exploiter des centrales solaires au Québec en construisant deux centrales photovoltaïques.
- Prendre une décision concernant de futurs projets pour répondre aux besoins à long terme en électricité propre, en tenant compte des différentes filières renouvelables, telles que l'hydroélectricité, l'énergie éolienne et l'énergie solaire, ainsi que la gestion de la demande

* Le plan stratégique mentionne une mise en service en 2021. Un report a été annoncé pour 2022 en octobre 2020.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/plan-strategique.pdf?v=2019-12-05#page=34>

34. [Question manquante]

35. Nombre et liste des demandes de réserve de superficie des terres du domaine de l'État, pour l'implantation d'éolienne ou tout autre projet de production d'électricité, reçues en 2020-2021. Liste des demandes acceptées.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

36. Total de la puissance installée en énergie éolienne. Coût moyen de production pour cette énergie. Liste des producteurs indépendants d'énergie éolienne à contrat avec le distributeur et échéance des contrats.

Le total de la puissance installée des parcs éoliens au 12 avril 2021 est de 3 673,75 MW comme indiqué sur le site Web d'Hydro-Québec.

Pour information complémentaire, consultez la page [Contrats d'approvisionnement en électricité en vigueur](#), où les contrats entre Hydro-Québec Distribution et les producteurs éoliens sont disponibles.

Lien 1 : <http://www.hydroquebec.com/achats-electricite-quebec/contrats-electricite.html>

Lien 2 : <https://mern.gouv.qc.ca/energie/energie-eolienne/projets-eoliens-au-quebec/>

37. Pour 2020-2021, veuillez fournir toutes les formations qui ont été offertes aux cadres d'Hydro-Québec. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :

- a. le coût, ventilé ;
- b. la description de la formation ;
- c. le lieu où s'est tenue cette formation ;
- d. le nombre de cadres qui y ont participé ;
- e. la durée de la formation ;
- f. le nom du ou des conférenciers invités.

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

38. Veuillez indiquer toutes les formations qu'Hydro-Québec a données pour l'année 2020-2021 et celles prévues dans l'année 2021-2022 à ses cadres. Veuillez indiquer, pour chacune de ces formations, les informations suivantes :
- a. le coût prévu, ventilé ;
 - b. la description de la formation ;
 - c. le lieu où s'est tenue ou se tiendra cette formation ;
 - d. le nombre de cadres qui y ont participé ou y participeront et le nombre de cadres qui ont montré un intérêt à y participer ;
 - e. la durée de la formation ;
 - f. le nom du ou des conférenciers invités.

Veuillez noter qu'Hydro-Québec diffuse sur son site Web les informations relatives aux activités de formations externes de ses employés. Consultez la page [Formation, colloque ou congrès – Frais de participation](#).

Lien : <http://www.hydroquebec.com/documents-donnees/loi-sur-acces/diffusion-informations/colloques-formations.html>

39. Veuillez fournir le nombre d'employés qui occupent un poste de directeur, et ce, dans toutes les filiales d'Hydro-Québec :
- veuillez fournir leurs noms ;
 - veuillez fournir leurs dates d'entrée en fonction ;
 - veuillez fournir le nom des départements qu'ils dirigent ;
 - veuillez fournir toute information sur les primes et avantages de retraite de ces directeurs.

Filiale	Désignation sociale de l'entité légale	Nom du titulaire	Prénom du titulaire	Rôle de dirigeant occupé	Date de début dans ce rôle
CRT	Société de transmission électrique de Cedar Rapids Ltée.	Guay	Nadyne	Directrice générale	2018-03-16
EVLO	Stockage d'énergie EVLO inc.	Hayet	Guillaume	Président	2017-11-17
SEBJ	Société de l'Énergie de la Baie-James	Jean	Stéphane	Directeur principal – Projets de production & SEBJ	À venir 2021
SCE France	SCE France SAS	Marcil	Pierre-Luc	Président	2020-10-08
HQUS	Hydro-Québec Energy services	Molodetz	Stephen	Vice President Business Development	1998-09-01
HILO	Services Hilo inc.	Fournier	Sébastien	Président directeur général	2019-08-28
HILO	Services Hilo inc.	Saint-Germain	David	Directeur des technologies (CTO)	2020-02-03
HILO	Services Hilo inc.	Juteau	Catherine	Directrice des opérations	2020-03-20
HILO	Services Hilo inc.	Moisan-Willis	Vanessa	Directrice Marketing	2020-10-20

* Aux fins de ce tableau, est considéré comme "poste de directeur" un emploi ou une nomination dans un rôle de dirigeant ou cadre supérieur pour une filiale en propriété exclusive, occupé à temps plein ou à temps partiel, et dont le rôle implique une gestion de personnel, de budget et d'activités, puisque la question sous-entend de diriger un département.

40. Veuillez fournir le montant total qui a été versé en bonus et en primes de rendement pour 2020-2021.

Le montant total des « bonus et primes de rendement » versés en 2020 pour l'atteinte des objectifs 2019 est de 30 M\$.

Dans le contexte de la pandémie mondiale et de ses conséquences au Québec, Hydro-Québec a pris la décision d'annuler la rémunération incitative pour 2020, normalement prévue par la Politique de rémunération incitative, pour ses hauts dirigeants, ses gestionnaires et son personnel non syndiqué. Hydro-Québec a également annulé les augmentations salariales de 2020 de ses dirigeants.

Pour référence : <https://www.hydroquebec.com/data/loi-sur-acces/pdf/dai-2021-0054-lettre-reponse.pdf>

Demande d'accès à l'information

Objet : Montants versés aux employés en primes, bonis et autres incitatifs de 2018 à 2020

Publié sur le site Web : 2021-03-22

Transmis au demandeur : 2021-03-17

- [dai-2021-0054-lettre-reponse.pdf \[PDF 58 Ko\]](#)

41. Concernant le projet d'Alliance énergétique, veuillez fournir :
- a. Toutes les sommes dépensées afin de faire la promotion de l'électricité québécoise à l'extérieur du Québec, ventiler par juridiction ;
 - b. la liste de toutes les rencontres tenues au sujet de l'Alliance énergétique avec les détails concernant les personnes présentes, la date, le lieu, l'ordre du jour et le compte-rendu de chacune d'entre elles.

L'essentiel des sommes dépensées pour faire la promotion de l'électricité québécoise à l'extérieur du Québec l'a été au Maine dans le cadre du projet NECEC. Ces sommes doivent être déclarées et sont rendues publiques par la Maine Ethics Commission à l'adresse suivante : <https://www.mainecampaignfinance.com/#/exploreCommitteeDetail/356098>

Par ailleurs, dans la foulée de l'examen de certaines modifications apportées à la Clean Energy Standard de l'État, les représentations de promotion d'Hydro-Québec dans l'État de New York se sont intensifiées au cours de l'année 2020. L'entreprise a notamment acheté une publicité sur Times Square, qui a été diffusée 15 juillet au 15 octobre 2020 pour un coût total d'environ 95 000 \$ (production et achat média).

En 2020, les exportations nettes d'Hydro-Québec ont connu un fort volume, s'élevant à 31,3 TWh. Ces ventes nettes d'électricité ont généré une contribution de 537M\$, soit 23% du bénéfice net d'Hydro-Québec. Il s'agit donc d'une activité prioritaire de l'entreprise.

Lien 1 : <https://www.mainecampaignfinance.com/#/exploreCommitteeDetail/356098>

Rapport annuel 2020 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=38>

42. Pour 2020-2021, veuillez nous fournir, toute note, analyse ou autre document concernant la fin du contrat à venir concernant Churchill Falls, incluant le plan de transition si la renégociation n'est pas possible. Toutes les sommes dépensées afin d'évaluer les répercussions de la fin du contrat avec Nalcor concernant la centrale de Churchill-Falls.

Hydro-Québec souhaite que les décisions rendues par la Cour Suprême en 2018 et par la Cour d'appel du Québec en 2019 marquent la fin des affrontements entre Hydro-Québec et les parties terre-neuviennes et le début d'une ère de collaboration dans les relations entre ces parties.

Hydro-Québec demeure ouverte à tout partenariat gagnant-gagnant avec Nalcor et analyse divers scénarios en prévision de la fin du contrat avec CF(L)Co en 2041. Toutefois, aucun document ne peut être transmis concernant ces sujets puisqu'ils contiennent des avis, analyse et des informations de nature commercialement sensibles qu'Hydro-Québec traite de manière strictement confidentielle.

43. Le nombre total d'interruptions de service dans chaque région administrative du Québec. Fournir également la moyenne, par année, de ces interruptions de service.

Hydro-Québec transmet annuellement à la Régie de l'énergie des renseignements sur ses activités de distribution ainsi que les observations reçues du public. Le document [Performance](#), déposé à la Régie de l'énergie le 19 avril 2021, contient plusieurs informations sur la fiabilité du service électrique.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/performance-2020.pdf>

44. Pour chaque interruption de service, fournir :
- a. la raison de la panne ;
 - b. le délai de rétablissement ;
 - c. la durée de la panne.

Consultez la réponse à la question 43 du présent document.

45. Fournir le portrait du réseau actuel d'Hydro-Québec dans chacune de ces régions administratives, comme le nombre de lignes électriques, leur distance, leur puissance et toute autre information pertinente.

Consultez la page 13 du [Rapport sur le développement durable](#) (2019) et cliquez sur le nom d'une région pour consulter sa fiche synthèse.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/developpement-durable/#bloc-rapport>

46. Toute note, analyse ou recommandation l'impact environnemental suite à l'ordonnance du ministère de l'Environnement d'améliorer le contrôle des sédiments pour la construction d'une ligne de transport électrique Grand-Brûlé-Dérivation Saint-Sauveur à Saint-Adolphe-d'Howard. Fournir le plan préliminaire de contrôle des sédiments donnant suite à l'ordonnance du ministre de l'Environnement. Aussi, nous détailler le coût de ces analyses, ainsi que les coûts totaux supplémentaires découlant de l'Ordonnance 680 du ministère de l'Environnement tel que spécifié le 14 février 2019.

- L'ensemble des activités de remise en état est complété depuis l'automne 2019.
- Un rapport de suivi sur la végétalisation des milieux humides et hydriques doit être produit d'ici la fin de l'année 2021. Si les résultats sont concluants, cela mettra fin à la portée de l'ordonnance. Dans le cas contraire, un rapport similaire devra être produit en 2023.

47. Concernant la ligne de Transport Micoua Saguenay :

- a. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant le coût de construction de la ligne de transport ;
- b. fournir toute note, analyse ou recommandation concernant la protection des espèces fauniques et de l'environnement lors de la construction de cette ligne de transport.

La Régie de l'énergie a rendu une décision favorable au projet, le 25 juillet 2019. L'organisme réglementaire souligne la supériorité de la solution retenue par rapport à d'autres scénarios. Cette décision fait la démonstration de la nécessité d'aller de l'avant avec la construction de cette nouvelle ligne de transport pour assurer un service fiable à l'ensemble de la clientèle. Les coûts actualisés du projet et aux postes électriques Micoua et Saguenay, ainsi que les frais connexes s'élèvent à 792,7 M\$.

L'[autorisation du gouvernement](#) pour le projet Micoua-Saguenay a été émise le 4 septembre 2019 et contient diverses conditions. Cette autorisation est notamment fondée sur [analyse environnementale](#) du projet qui a été réalisée par le MELCC ainsi que le [rapport du BAPE](#) suite à l'audience publique. Hydro-Québec assure un suivi et un respect de ces conditions.

Par ailleurs, diverses autorisations ministérielles sont subséquemment requises pour divers lots de travail (sections de déboisement et de construction) et chacune de ces autorisations fait l'objet d'une analyse environnementale spécifique de la part du MELCC et de ses partenaires régionaux.

Lien 1 : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2019/935-2019.pdf>

Lien 2 : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/decret/2019/935-2019-rae.pdf>

Lien 3 : <http://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/dossiers/3211-11-120/3211-11-120-29.pdf>

48. Fournir le nombre de pylônes qui ont nécessité des travaux d'entretien, des travaux de réparation ou tous autres travaux. Pour chacun d'entre eux, veuillez fournir les informations suivantes :
- a. la raison et la cause de ces travaux ;
 - b. l'emplacement des pylônes ;
 - c. le coût, ventilé, associé à ces travaux ;
 - d. le nombre d'employés affectés à la réalisation de ces travaux.

Dans le cadre de l'exploitation normale de son réseau de transport qui compte 34 361 km de lignes à diverses tensions, Hydro-Québec procède chaque année à des inspections visuelles ou détaillées de pylônes afin d'en établir l'état ou celui de leurs composantes.

Le type et la fréquence de ces inspections sont établis en fonction du caractère stratégique de la ligne inspectée ainsi que des caractéristiques du milieu. Les constats issus des inspections permettent de planifier les interventions de remplacement, de modification ou de réparation sur les éléments qui le nécessitent.

49. Liste des baux ayant été transférés aux MRC et sommes générées pour 2020-2021.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

50. En 2020-2021 pour chacun des permis de recherche de pétrole et de gaz naturel, le total et le détail des travaux réalisés par leurs détenteurs pour conserver leur permis.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

51. Toutes les sommes dépensées, toute note ou analyse commandée concernant l'exploration et/ou l'exploitation pétrolière ou gazière.

Il n'y a aucune activité dans la dernière année chez Hydro-Québec relativement à l'exploration et/ou l'exploitation pétrolière ou gazière.

52. En 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022 concernant les gaz de schistes :
- a. nombre de permis émis par le ministère relativement à l'exploration ventilée par région administrative ;
 - b. liste complète des forages et de fracturations hydrauliques réalisés par chacun des permis octroyés ;
 - c. nombre et détail de chacune des inspections réalisées par le ministère dans les puits actuels ;
 - d. nombre et détail des constats d'infraction, émis par le ministère.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

53. Liste des échanges de terrains publics approuvés par le ministère des Ressources naturelles en 2020-2021. Nom des bénéficiaires et raison de ces échanges, montants dépensés et compensations accordées, ventilation par région administrative.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

54. Concernant le projet d'exploitation pétrolière Galt de l'entreprise Cuda Pétrole et Gaz :

- a. toute note, analyse ou recommandation du ministère concernant les retombées économiques ou environnementales du projet ;
- b. détails des rencontres (Date, lieu, personnes présentes, ordre du jour et compte-rendu) entre les représentants de CUDA pétrole et Gaz et le ministre ou des représentants du ministère ;
- c. état d'avancement des négociations avec les communautés autochtones en lien avec ce projet.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

55. Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec pour la création de la nouvelle filiale Hilo. Ventiler par secteur d'activité (ex. : développement du service à la clientèle, développement des produits intelligents mis en vente au client, coûts de la conférence de presse de lancement, coûts d'acquisition du matériel pour la revente aux clients, etc.).

Hydro-Québec a lancé la marque Hilo en octobre 2019. La filiale, qui offre des produits et services personnalisés aux clients pour gérer leur consommation d'électricité, évolue dans un environnement concurrentiel. Hydro-Québec traite les informations demandées de manière confidentielle pour des raisons d'enjeux commerciaux.

56. Toutes les sommes dépensées par Hydro-Québec afin de réduire les pertes dans le transport d'électricité.

Tous les projets mis de l'avant par le Transporteur tiennent compte des pertes dans les analyses économiques. Le projet le plus significatif en la matière est la construction de la ligne Chamouchouane-Bout-de-l'Île dont la rentabilité économique s'appuyait sur une valorisation des pertes évitées.

Il est à noter, cependant, que jusqu'à présent, le Transporteur n'a pas lancé de projets d'ajout d'équipements majeurs visant uniquement à réduire les pertes.

Dans cette optique, il n'est donc pas en mesure d'identifier des dépenses spécifiques afin de réduire les pertes.

57. Toutes les sommes dépensées par le ministère et Hydro-Québec concernant le développement de la filière Hydrogène au Québec, ventiler par secteur d'activité (ex. : production, vente, utilisation dans le transport, etc.).

Aucune information ne peut être donnée compte tenu de la grande sensibilité commerciale des informations demandées et du traitement strictement confidentiel de ces informations chez Hydro-Québec.

58. La somme des permis d'accès aux poteaux d'Hydro-Québec pour l'internet haute vitesse accordés en 2020-2021, le montant moyen par permis exigé, et les frais pour remplacement de poteau exigés.

Hydro-Québec a traité 4830 demandes depuis le 1er janvier 2020 pour donner accès à ses poteaux dans le cadre des activités de télécommunication, de téléphonie et de télédistribution. Chaque demande comprend un nombre variable de poteaux. Des frais administratifs de traitement de dossier sont en général facturés au montant de 134\$, en plus d'un loyer annuel et de certains frais de travaux lorsque requis. Les frais de remplacement de poteaux sont facturés dans les cas où les poteaux doivent être remplacés, et dépendent de l'âge du poteau ainsi que d'autres critères. À titre d'exemple, ces frais varient de 206\$ à 1704\$ par poteau remplacé pour la classe la plus commune.

Hydro-Québec a mis en place des allégements visant à accélérer l'accès à ses poteaux et à diminuer les travaux à réaliser, dans le but de favoriser le déploiement de l'internet en région.

59. Toute note ou document ou copie de dossier déposé en lien avec l'appel d'offres de 1 500 MW d'énergie renouvelable lancé au début de 2021 pour le marché de New York.

À l'automne 2020, le département des Services publics de l'État de New York a modifié sa Norme sur l'énergie propre (Clean Energy Standard) afin d'accélérer le processus de décarbonation du système électrique de l'État. Ce faisant, les autorités de New York reconnaissent que toutes les formes d'hydroélectricité, y compris celle du Québec, sont des sources d'énergie propres et renouvelables qui peuvent aider l'État à atteindre ses cibles de réduction des gaz à effet de serre (GES). Cette décision ajoute une catégorie additionnelle (Tier 4) à la Norme sur l'énergie propre.

Début 2021, un appel de propositions qui vise les énergies renouvelables de la nouvelle catégorie a été lancé. Hydro-Québec entend y participer et offrira un soutien sans réserve aux New-Yorkais dans l'atteinte de leurs objectifs de décarbonation. La date limite pour les soumissions est le 12 mai.

Le lien suivant, dont le contenu n'est toutefois disponible qu'en anglais, regroupe les éléments liés à l'appel de propositions : <https://www.nyserda.ny.gov/All-Programs/Programs/Clean-Energy-Standard/Renewable-Generators-and-Developers/Tier-Four>

60. La somme totale des frais d'administration qui n'ont pas été réclamés pour les factures impayées durant la suspension décrétée entre mars et septembre 2020.

La suspension, entre mars et septembre 2020, de l'application de frais d'administration aux factures impayées, dans le cadre des mesures mises en place par Hydro-Québec pour venir en aide aux clients qui éprouvaient des difficultés financières dans le contexte de la pandémie s'est traduite par une diminution de 25 M\$ des produits.

Source : Rapport annuel 2020 p.41

61. La date de début et la date de fin, effective ou prévue, du moratoire sur les interruptions de service pour non-paiement de factures, et les critères retenus pour la levée du moratoire.

Le moratoire hivernal sur les interruptions de service pour non-paiement, qui s'étend du 1er décembre au 31 mars, est prolongé pour l'instant jusqu'au 1er mai. Une décision pour la suite des choses sera prise d'ici là selon l'évolution de la situation au Québec. Le moratoire en cours a débuté le 1er décembre 2019 et a été prolongé depuis en raison de la crise de santé publique.

62. Tout document faisant état de la nature et de la durée des allègements des modalités de paiement pour les personnes aux prises avec des difficultés financières, ainsi que les critères d'admissibilité.

Le [rapport annuel 2020](#) fait état des mesures de solidarité adoptées par HQ dans le contexte de la pandémie, dont :

- la suspension, jusqu'au 30 septembre, de l'application des frais d'administration aux factures impayées ;
- le maintien du service d'électricité même si des factures étaient impayées, et ce, pour les clients tant résidentiels que d'affaires ;
- la possibilité, pour les clients faisant face à des difficultés financières, de conclure plus facilement une entente de paiement en ligne dans leur Espace client ou au téléphone.

Lien : hydroquebec/docs/rapport-annuel-2020-hydro-quebec?fr=sNTU0MzI3OTk3MQ

63. Mandat, composition, échéancier de travail (liste des réunions) et premières constatations du comité mis sur place par Hydro-Québec sur l'adaptation aux changements climatiques, ainsi que tout document faisant état du recensement de ses principales vulnérabilités.

Dans son Plan stratégique 2020-2024, l'entreprise s'est engagée à mettre en œuvre un plan d'adaptation visant à atténuer les risques liés à ces changements. À cet effet, un comité réunissant des représentants de toutes les unités concernées a entrepris en 2020 le recensement de ses principales vulnérabilités, en vue de proposer des mesures d'adaptation et, à terme, de veiller à leur instauration.

Des informations complémentaires seront disponibles dans le Rapport de développement durable 2020 qui sera disponible en mai 2021 sur le site internet d'Hydro-Québec :

<https://www.hydroquebec.com/developpement-durable/>

Référence : Rapport annuel 2020 p. 62

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-annuel-2020.pdf#page=62>

64. Toute somme obtenue du Ministère des Finances ou du gouvernement du Québec à titre de compensation pour les rabais d'électricité accordés au cours de l'exercice financier 2020-2021.

Hydro Québec a obtenu du ministère des Finances et du Fonds de l'aide financière à l'investissement et des contrats spéciaux, sous la responsabilité du ministre des Finances, un montant de 189 263 233,92 \$ à titre de compensation pour les rabais d'électricité accordés au cours de l'exercice financier 2020-2021.

65. Les effectifs et les budgets affectés à la cybersécurité, le nombre et la nature des incidents de sécurité rapportés, et tout document faisant état des conclusions et recommandations consécutifs aux tests d'intrusion.

En 2020 pour la Direction sécurité des TIC d'entreprise :

- Nombre d'effectifs : 200 ressources (incluant les ACR/consultants). Ce nombre est par ailleurs en croissance.
- Budget : 60 M\$

Nombre d'incidents annuels :

- 2020 : 440 incidents

Pour raison de sécurité, Hydro-Québec ne peut partager les détails sur la nature des incidents.

Aucune de ces attaques n'a eu d'impact matériel, à ce jour, sur le parc informatique ou la pratique de l'entreprise.

Tests d'intrusion :

- Hydro-Québec réalise annuellement un programme de tests d'intrusion et tests d'hameçonnage, basés sur les menaces. L'entreprise a également mis en place un processus afin d'évaluer et de prioriser les constats et recommandations découlant de ces tests, dans le but de rehausser la posture de sécurité de l'entreprise en continu.

66. Tout document faisant état des critères et des seuils pour l'octroi des fonds de 35 M\$ accordés pour l'extension du réseau gazier au Québec, ainsi que les ventes associées et les GES évités pour l'ensemble des projets approuvés jusqu'à maintenant.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

67. Évolution depuis 2015 des effectifs et des départs à la retraite des équipes affectées à la conception, la planification et la construction des ouvrages hydroélectriques, à l'exclusion des effectifs dédiés aux affaires réglementaires et à l'approbation des projets.

Le nombre de départs à la retraite par types d'emplois n'est pas disponible.

Les départs à la retraite depuis 2015 à HQ selon le [Rapport sur le développement durable 2018](#) et [2019](#) (page 5) :

- 2015 = 812
- 2016 = 772
- 2017 = 877
- 2018 = 936
- 2019 = 924

Lien 1 : <https://www.hydroquebec.com/developpement-durable/>

Lien 2 : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable-2018.pdf#page=5>

Lien 3 : <http://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/rapport-developpement-durable.pdf#page=5>

68. Concernant les 73 entreprises ayant soumis des projets acceptés leur donnant accès au tarif de développement économique et au tarif de relance industrielle depuis 2016, indiquer :

- a. La liste des projets acceptés depuis 2016, leur localisation, l'entreprise responsable, ainsi que la date de début et de fin de l'accès à ces tarifs préférentiels;
- b. La valeur annuelle des ventes additionnelles d'électricité destinées à ces projets, la valeur annuelle des remboursements obtenus du fonds de suppléance du ministère des finances, et la valeur annuelle des tonnes de GES évitées en raison de la réalisation de ces projets;
- c. Pour chaque projet, la valeur totale des nouveaux investissements et des retombées fiscales estimées.

Tarif de développement économique (TDE)

Hydro-Québec offre le tarif de développement économique (TDE) aux clients qui envisagent d'implanter et de mettre en service une nouvelle installation d'une puissance d'au moins 1 000 kW ou de rajouter au moins 500 kW de puissance à une installation existante. Hydro-Québec évalue chaque projet en fonction des critères applicables ainsi que de sa valeur ajoutée et de ses retombées économiques pour le Québec.

Le TDE, qui prendra fin en mars 2027, prévoit l'application d'une réduction initiale de 20 % par rapport au tarif M, LG ou L. Cette réduction sera diminuée de 5 points de pourcentage par année au cours des trois dernières années, afin d'assurer une transition graduelle vers les tarifs normalement applicables.

Les conditions d'admissibilité au TDE se trouvent sur le site web d'Hydro-Québec

- <https://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/tarif-developpement-economique.html>

Tarif de relance industrielle (TRI)

Quant au Tarif de relance industrielle (TRI), Hydro-Québec l'offre aux clients assujettis au tarif L depuis le 1er avril 2018 et aux clients assujettis au tarif M pour un usage industriel depuis le 1er avril 2019. Le TRI permet aux clients qui s'engagent à remettre en exploitation des capacités de production inutilisées ou à convertir à l'électricité un procédé industriel actuellement alimenté par des énergies fossiles.

Les conditions d'admissibilité au TRI se trouvent sur le site web d'Hydro-Québec

- <https://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/tarif-relance-industrielle-grande-puissance.html>
- <https://www.hydroquebec.com/affaires/espace-clients/tarifs/tarif-relance-industrielle-moyenne-puissance.html>

Il n'y a pas 73 entreprises dont les projets ont été acceptés dans le cadre de ces deux tarifs.

Ci-dessous les informations que nous sommes en mesure de dévoiler, en nous conformant aux lois et aux pratiques d'affaires relatives à la protection des informations techniques et commerciales de nos clients :

- Nombre de demandes d'adhésion au Tarif de développement économique acceptées par Hydro-Québec : **32**
- Nombre de clients dont l'entente au Tarif de développement économique est en vigueur en date d'aujourd'hui : **21**
- Nombre d'abonnements au Tarif de relance industrielle en date d'aujourd'hui : **15**

Volet Mines

Questions 69 à 91 : ne s'applique pas à Hydro-Québec

Bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques

92. Pour chacun des programmes et des aides financières suivantes, mentionner le nombre d'intervention ou projet soutenu ainsi que le montant consenti par programme et aide financière et l'organisme responsable pour 2020-2021 :
- a. Aérotherme à condensation ;
 - b. Aide financière à la rénovation ;
 - c. Appui aux initiatives – Optimisation énergétique des bâtiments ;
 - d. Chaudière à condensation ;
 - e. Chaudière à efficacité énergétique intermédiaire ;
 - f. Chaudière à efficacité intermédiaire ;
 - g. Chaudière à efficacité supérieure ;
 - h. Chaudière efficace ;
 - i. Chaudière à condensation ;
 - j. Chauffe-eau ;
 - k. Chauffe-eau à condensation ;
 - l. Chauffe-eau à efficacité intermédiaire ;
 - m. Diagnostic résidentiel Mieux consommer ;
 - n. Écomobile ;
 - o. Éconologis ;
 - p. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique ;
 - q. Encouragement à l'implantation de mesures d'efficacité énergétique pour les grandes entreprises ;
 - r. Équipement de réfrigération commerciale ;
 - s. Études de faisabilité et simulations énergétiques ;
 - t. Études de faisabilité et simulations énergétiques – grandes entreprises ;
 - u. Géothermie ;
 - v. Hotte à débit variable ;
 - w. IDÉE ;
 - x. Infrarouge ;
 - y. Nouvelles constructions efficaces ;
 - z. NovoclimatMC ;
 - aa. PISTE ;
 - bb. Produits économiseurs d'eau chaude ;
 - cc. Programme d'aide à l'innovation en énergie (PAIE) ;
 - dd. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet agroalimentaire ;
 - ee. Programme d'optimisation en réfrigération (OPTER) - volet supermarchés ;
 - ff. Programme d'aide à l'implantation de mesures efficaces dans les bâtiments ;
 - gg. Programme d'aide à l'installation d'équipements solaires opérationnels ;
 - hh. Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage (pilote) ;
 - ii. Programme d'appui au secteur manufacturier ;
 - jj. Programme d'optimisation en réfrigération - volet aréna et curling (OPTER) ;
 - kk. Programme de démonstration des technologies vertes visant la réduction des émissions de GES (Technoclimat) ;

- ll. Programme de réduction de consommation de mazout lourd ;
- mm. Programme de système de chauffage solaire ;
- nn. Programme fenêtres ENERGY STAR®;
- oo. Promotion des produits Mieux consommer – ENERGY STAR®;
- pp. Récupérateur de chaleur des eaux de douche ;
- qq. Récupération de réfrigérateurs et congélateurs énergivores (Recyc-Frigo);
- rr. Remise au point des systèmes mécaniques des bâtiments;
- ss. RénoclimatMC;
- tt. Rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu;
- uu. Rénovations écoénergétiques;
- vv. Roulez électrique;
- ww. Système combo;
- xx. Thermostat électronique programmable;
- yy. Thermostat programmable;
- zz. Unité de chauffage à l'infrarouge.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

93. Pour les programmes de technoclimat et d'aide à l'innovation en énergie, fournir la liste des projets retenus en 2020-2021, le nombre de projets soumis, l'aide financière accordée, le coût total du projet, les GES ou Joules économisés et une brève description du projet.

Dans le cadre du programme Roulez électrique, nombre et montant total des rabais accordés, ventilés par type de bénéficiaire (particuliers, entreprises, municipalités, ou OBNL). Indiquer aussi le nombre de demandes et le montant total accordé depuis le début de ce programme.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

94. Montant versé en 2020-2021 pour l'aide financière à l'installation d'une borne de recharge de 240 volts à domicile.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

95. Bilan et budget octroyé sur le plan de l'efficacité énergétique en 2020-2021 et prévisions pour 2021-2022.

Le document [Efficacité énergétique](#) déposé à la Régie de l'énergie le 19 avril 2021 fait la liste des interventions en efficacité énergétique (IEÉ) en vigueur au 31 décembre 2020 et fait état de leurs résultats cumulatifs au 31 décembre 2020 depuis le début du Plan directeur en transition, innovation et efficacité énergétique du Québec 2018-2023 (Plan directeur).

Les résultats à ce jour sont globalement en ligne avec les prévisions énergétique et budgétaire des années 2018 à 2020 du Plan directeur, et ce, malgré les effets de la pandémie de la COVID-19 sur la participation des clients à certains programmes en 2020.

Lien : <https://www.hydroquebec.com/data/documents-donnees/pdf/efficacite-energetique-2020.pdf>

96. Liste de tous les comités (avec des ministères, organismes ou tout autre partenaire) dont a fait partie le bureau de l'efficacité et de l'innovation énergétiques en 2020-2021 en précisant le mandat pour chacun.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

97. Pour chacun des projets d'exploitation minière démarrés ou en processus d'évaluation depuis 2020 :
- a. délais de mise en service entre les premières démarches avec le ministère et le début des travaux ;
 - b. nombre de projets depuis 2020 ;
 - c. minerais visés ;
 - d. date prévue de fin de l'exploitation ;
 - e. coût total du projet ;
 - f. montants versés par les entreprises aux communautés autochtones.

Ne s'applique pas à Hydro-Québec.

Volet Plan Nord

Questions 98 à 108 : ne s'applique pas à Hydro-Québec

109. Concernant le crédit découlant de l'adoption du projet de loi 34 sur les tarifs d'électricité :

- a. Toutes les sommes déboursées afin d'appliquer le crédit découlant du projet de loi;

En sus des montants crédités, les coûts associés à l'émission des crédits sont évalués à environ 1 M\$.

- b. Le nombre de clients résidentiel ayant bénéficié du crédit;

Au 25 mars 2021 :

- 528 M\$ des 535 M\$ ont été versés aux clients.
- 5 412 967 abonnements résidentiels et affaires commerciales ont reçu le crédit auquel ils avaient droit (+ 261 469 abonnements p/r au 31 décembre 2020) pour un total d'environ 465 M\$.
- **La totalité des abonnements actifs ont reçu le crédit auquel ils avaient droit.**
- 320 abonnements Grands clients ont reçu le crédit auquel ils avaient droit pour un total d'environ 63 M\$.
 - Tous les abonnements Grands clients actifs, dont les 10 réseaux municipaux, ont reçu leur crédit.
 - Seuls 2 clients inactifs industriels restent à créditer.
- **Actions visant les 466 000 clients inactifs ayant droit à un crédit**
 - Étape 1 :
 - Les clients inactifs ayant droit à un crédit devaient confirmer leur adresse avant le 31 décembre 2020.
 - Un rappel auprès des anciens clients d'HQ a été effectué fin octobre, par voie de communiqué et par le biais d'avis publiés dans certains quotidiens et hebdomadaires.
 - Environ 146 000 clients inactifs ont reçu leur crédit en date du 31 décembre 2020 (31 % d'entre eux).
 - Étape 2 :
 - **Comme dernier effort visant à émettre aux clients inactifs le crédit auquel ils ont droit, HQ procède depuis le 11 janvier 2021 à l'envoi de chèque à la dernière adresse fournie par les clients inactifs qui ne se sont pas manifestés à l'étape 1.**
 - Jusqu'à présent, le crédit a été porté au compte de près de 220 000 clients inactifs.
 - Le taux d'encaissement est au-dessus de 30 % pour les 131 000 chèques envoyés (envoi d'un chèque uniquement lorsque l'état de compte est créditeur).
 - **Les chèques non encaissés seront comptabilisés comme sommes non réclamées et les clients disposeront du délai usuel de 10 ans pour les réclamer.**
 - **Au total, HQ a émis le crédit à environ 366 000 clients inactifs (78 % d'entre eux).**

- c. Le nombre de clients industriels ayant bénéficié du crédit;

Voir le sommaire ci-dessus.

- d. La provenance des sommes déboursées.

La remise accélérée de 535 M\$ correspond aux montants cumulés dans les comptes d'écarts au 31 décembre 2019 d'Hydro-Québec Distribution. Il s'agit essentiellement des écarts de rendement 2018 et 2019, et des soldes des comptes de nivellement pour la température et les achats d'électricité.

